



COMMUNIQUE DE PRESSE

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - 3 AVRIL 3 MAI 2021

Pendant les 4 semaines à venir, les services municipaux continuent leur action.

Le **Centre Technique Municipal** concentrera son action sur la propreté, l'entretien des espaces verts et l'approvisionnement en produits de désinfection pour l'école élémentaire. Des équipes de 2 personnes sont formées, elles travaillent sur les horaires habituels.

Les écoles ont été fermées ainsi que le restaurant scolaire et la crèche. Layrac a été choisie pour accueillir les enfants du personnel indispensable à la crise. Un accueil est donc organisé à l'école élémentaire de 7 h 30 à 18 h 30 (avec panier repas fournis par les parents). Sur la semaine du 6 au 9 avril, les enseignants prendront en charge les enfants du personnel prioritaire et assureront la continuité de l'enseignement.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil se fera de manière similaire.

L'accueil de la mairie reste ouvert et le service de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports est assuré.

Concernant le **CCAS**, l'accueil sera identique sur rendez-vous uniquement. Le Relais d'Assistants Maternelles sera fermé physiquement au public mais un accueil téléphonique est maintenu.

La commune de Layrac applique strictement les directives gouvernementales ainsi que celles des services de l'Etat en particulier de l'Education Nationale.

Fait à Layrac, le 6 avril 2021

Le Maire,



Rémi CONSTANS